Nations Unies A/56/571

Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Point 12 de l'ordre du jour

Rapport de la Deuxième Commission

Rapporteur : Mme Jana **Simonová** (République tchèque)

I. Introduction

1. À sa 3e séance plénière, le 19 septembre 2001, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session, la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social » et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a examiné cette question à ses 27e, 28e, 30e, 35e, 36e, 37e et 40e séances, les 19, 20, 21 et 30 novembre et les 4, 7 et 12 décembre 2001. On trouvera un exposé des débats dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.2/56/SR.27, 28, 30, 35, 36, 37 et 40). L'attention est également appelée sur le débat général tenu par la Commission de sa 3e à sa 8e séance, du 1er au 3 octobre (voir A/C.2/56/SR.3 à 8).

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents ci-après :

a) Rapport du Conseil économique et social[1];

b) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation quinquennale des progrès réalisés dans l'application de la résolution 50/225 sur l'administration publique et le développement (A/56/127-E/2001/101) et communications connexes reçues des États (A/56/127/Add.1-E/2001/101/Add.1);

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population (A/56/459);

[1] A/56/3 et Add.1 et 2; à paraître en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 3* (A/56/3/Rev.1).

01-69902 (F) 191201 191201

d) Lettre datée du 11 avril 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/56/63-E/2001/21);

e) Lettre datée du 1er juin 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les conclusions et recommandations du troisième Forum mondial sur l'administration électronique au service de la démocratie et du développement, tenu à Naples (Italie) du 15 au 17 mars 2001 (A/56/86-E/2001/79);

f) Lettre datée du 20 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les conclusions et recommandations du Colloque international sur la net-économie et la gouvernance économique, organisé à Beijing les 19 et 20 avril 2001, du Colloque international sur l'administration publique et le développement du commerce électronique, organisé à Ningbo (Chine), les 23 et 24 avril 2001, et du deuxième Forum de haut niveau sur l'informatisation des villes dans la région Asie-Pacifique, organisé à Shanghai du 24 au 26 mai 2001 (A/56/211-E/2001/103);

g) Lettre datée du 26 octobre 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil économique et social;

h) Lettres identiques datées du 2 novembre 2001, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le résumé et les conclusions d'un séminaire sur la coopération et la coordination entre les principaux organes du système des Nations Unies, tenu à Tarrytown (États-Unis d'Amérique) les 19 et 20 octobre 2001 (A/56/607-E/2001/106);

i) Lettre datée du 22 octobre 2001, adressée au Secrétaire général par l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/56/2);

j) Évaluation quinquennale des progrès réalisés dans l'application de la résolution 50/225 sur l'administration publique et le développement : système des Nations Unies (A/56/CRP.1-E/2001/CRP.6);

k) Évaluation quinquennale des progrès réalisés dans l'application de la résolution 50/225 sur l'administration publique et le développement : organisations régionales : (A/56/CRP.2-E/2001/CRP.7).

4. À la 27e séance, le 19 novembre, le Chef du Service de la coordination des politiques et le Directeur de la Division de l'économie et de l'administration publiques du Département des affaires économiques et sociales ont fait des déclarations liminaires (voir A/C.2/56/SR.27).

5. À la même séance, le représentant de l'Organisation mondiale du tourisme a fait une déclaration (voir A/C.2/56/SR.27).

II. Examen de propositions

A. Projet de résolution A/C.2/56/L.27

6. À la 28e séance, le 20 novembre, le représentant du Japon a présenté un projet de résolution intitulé « Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU dans les domaines économique et social » (A/C.2/56/L.27).

7. À la 36e séance, le 4 décembre, le Vice-Président du Comité, Felix Mbayu (Cameroun), a informé la Commission des résultats des consultations officieuses tenues sur le projet de résolution, et a modifié oralement le texte en insérant au paragraphe 1, après l'expression « conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU », l'expression « au cours des années 90 ».

8. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.2/56/L.27, tel que modifié oralement (voir par. 23, projet de résolution I).

B. Projet de résolution contenu dans le document A/C.2/56/L.7

9. Dans sa résolution 2001/37 du 26 juillet 2001, le Conseil économique et social a demandé à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution intitulé « Code mondial d'éthique du tourisme », qui a été transmis à la Commission dans une note du Secrétariat (A/C.2/56/L.7).

10. À la 30e séance, le 21 novembre, le Vice-Président de la Commission, Felix Mbayu (Cameroun), a informé la Commission des résultats des consultations officieuses tenues sur le projet de résolution.

11. À la même séance, sur la proposition du Vice-Président, la Commission a adopté le projet de résolution contenu dans le document A/C.2/56/L.7 (voir par. 23, projet de résolution II).

C. Projet de résolution A/C.2/56/L.42

12. À la 35e séance, le 30 novembre, le représentant de la République islamique d'Iran a présenté, au nom des États Membres des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine, un projet de résolution intitulé « Administration publique et développement » (A/C.2/56/L.42).

13. À la 37e séance, le 7 décembre, le Vice-Président de la Commission, Felix Mbayu (Cameroun) a informé la Commission des résultats des consultations officieuses tenues sur le projet de résolution.

14. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.2/56/L.42 (voir par. 23, projet de résolution III).

D. Projet de décision contenu dans le document A/C.2/56/L.6

15. Par sa décision 2001/319 du 24 octobre 2001, le Conseil économique et social a recommandé à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution intitulé « Bureau du Président du Conseil économique et social », qui a été transmis à la Commission dans une note du Secrétariat (A/C.2/56/L.6).

16. À la 30e séance, le 21 novembre, le Vice-Président de la Commission, Felix Mbayu (Cameroun), a informé la Commission des résultats des consultations officieuses tenues sur le projet de décision.

17. Le Secrétaire de la Commission a fait une déclaration concernant les incidences sur le budget-programme du projet de décision (voir A/52/56/SR.30).

18. À la même séance, sur la proposition du Vice-Président, la Commission a adopté le projet de décision contenu dans le document A/C.2/56/L.6 (voir par. 24, projet de décision I).

E. Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social

19. À sa 40e séance, le 12 décembre, sur la proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des documents dont elle est saisie au titre de ce point (voir par. 24, projet de décision II).

F. Programme de travail biennal de la Deuxième Commission

20. À la 40e séance, le 12 décembre, le Chef du Groupe de la programmation et du suivi de la documentation a présenté le projet de programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2002-2003 (voir A/C.2/56/L.60) et l'a révisé oralement.

21. À la même séance, les représentants de la République islamique d'Iran (au nom des États Membres des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), de la Belgique (au nom des États Membres des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), des États-Unis d'Amérique et du Cameroun ont fait des déclarations (voir A/C.2/56/SR.40).

22. Toujours à la même séance, la Commission a adopté le projet de programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2002-2003 tel que révisé oralement (voir par. 24, projet de décision III).

III. Recommandations de la Deuxième Commission

23. La Deuxième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de résolution ci-après :

Projet de résolution I
Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU dans les domaines économique et social

L'Assemblée générale,

Se félicitant de l'adoption par le Conseil économique et social de sa résolution 2001/21 du 26 juillet 2001,

1. *Décide* d'examiner les modalités selon lesquelles elle devrait considérer les conclusions de l'évaluation de la mise en oeuvre des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU au cours des années 90 dans les domaines économique et social, du point de vue notamment de la forme et de la périodicité de son examen;

2. *Décide également* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-septième session une question intitulée « Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU dans les domaines économique et social »;

3. *Prie* le Secrétaire général de mettre à sa disposition le rapport sur la mise en oeuvre de la résolution 2001/21 que le Conseil économique et social lui a demandé pour sa session de fond de 2002.

Projet de résolution II
Code mondial d'éthique du tourisme

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 32/156 du 19 décembre 1977, par laquelle elle a approuvé l'Accord sur la coopération et les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du tourisme,

Réaffirmant le paragraphe 5 de sa résolution 36/41 du 19 novembre 1981, par lequel elle a décidé que l'Organisation mondiale du tourisme pourrait participer, à titre permanent, aux travaux de l'Assemblée générale dans les domaines qui l'intéressent,

Rappelant aussi la Déclaration de Manille sur le tourisme mondial, du 10 octobre 1980, adoptée sous les auspices de l'Organisation mondiale du tourisme[2], la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement[3] et le programme Action 21[4] adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement le 14 juin 1992, ainsi que la Déclaration d'Amman sur la paix par le tourisme[5],

---

[2] A/36/236, annexe, appendice 1.

[3] *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs), vol. I : *Résolutions adoptées par la Conférence*, résolution 1, annexe I.

[4] Ibid., annexe II.

[5] Voir A/55/640.

Considérant que la Commission du développement durable, à sa septième session, tenue en avril 1999, a manifesté son intérêt pour le Code mondial d'éthique du tourisme et invité l'Organisation mondiale du tourisme à envisager d'associer les grands groupes, selon que de besoin, à la formulation, à la mise en oeuvre et au suivi du Code mondial d'éthique du tourisme[6],

Rappelant en outre sa résolution 53/200 du 15 décembre 1998, sur la proclamation de 2002 en tant qu'Année internationale de l'écotourisme, par laquelle elle a, entre autres, réaffirmé la résolution 1998/40 du Conseil économique et social, en date du 30 juillet 1998, constatant l'importance attachée à l'écotourisme par l'Organisation mondiale du tourisme, en particulier à la proclamation de 2002 Année internationale de l'écotourisme, pour ce qui est de favoriser la compréhension entre tous les peuples, de faire mieux connaître le riche héritage des différentes civilisations et de faire davantage apprécier la valeur intrinsèque des différentes cultures contribuant ainsi à renforcer la paix mondiale,

Reconnaissant la dimension importante et le rôle du tourisme comme instrument positif propre à atténuer la pauvreté et à améliorer la qualité de la vie de tous les peuples, sa contribution potentielle au développement socioéconomique en particulier dans les pays en développement, et sa fonction naissante de force vitale pour la promotion de la compréhension, de la paix et de la prospérité internationales,

1. *Prend note avec intérêt* du Code mondial d'éthique du tourisme adopté à la treizième session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme, énonçant les principes qui devraient régir le développement du tourisme et servir de cadre de référence pour les différents acteurs du secteur touristique, dans le but de réduire au minimum les retombées négatives du tourisme sur l'environnement et sur le patrimoine culturel tout en étendant au maximum les avantages qu'il peut procurer en favorisant le développement durable et l'atténuation de la pauvreté ainsi que la compréhension entre les nations;

2. *Met l'accent* sur la nécessité de promouvoir un tourisme responsable et écologiquement viable qui puisse être bénéfique pour tous les secteurs de la société;

3. *Invite* les gouvernements et d'autres acteurs du secteur touristique à envisager d'incorporer, selon qu'il convient, le contenu du Code mondial d'éthique du tourisme dans les lois, règlements et usages déontologiques pertinents et, à cet égard, prend acte avec satisfaction des efforts accomplis et des mesures déjà prises par certains États;

4. *Encourage* l'Organisation mondiale du tourisme à favoriser un suivi efficace de la mise en oeuvre du Code mondial d'éthique du tourisme, avec la participation des acteurs intéressés du secteur touristique;

5. *Prie* le Secrétaire général de suivre les faits nouveaux relatifs à l'application de la présente résolution sur la base des rapports de l'Organisation mondiale du tourisme, et de lui faire rapport à ce sujet lors de sa cinquante-neuvième session.

---

[6] Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 9* (E/1999/29).

Projet de résolution III
Administration publique et développement

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 50/225 du 19 avril 1996, adoptée lors de la reprise de sa cinquantième session consacrée à la question de l'administration publique et du développement,

Sachant que l'efficacité, l'efficience et la transparence de l'administration publique, aux niveaux national et international, ont un rôle décisif à jouer dans la réalisation des principaux objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire[7],

1. *Se félicite* de la mise en service du Réseau en ligne des Nations Unies sur l'administration publique, grâce auquel les États Membres disposent désormais d'un puissant outil pour échanger des informations et des données d'expérience concernant l'administration publique;

2. *Recommande* que le Réseau soit étendu de manière que les administrations publiques et ministères nationaux puissent plus facilement accéder aux informations, aux données d'expérience et aux pratiques sur l'administration publique et recevoir une formation en ligne;

3. *Prie* le Secrétaire général de continuer d'aider les États Membres engagés dans un processus de réforme et qui sollicitent son concours, notamment les pays en développement et les pays en transition, en facilitant les échanges d'informations et de données d'expérience, selon qu'il convient, en appuyant l'acquisition de capacités et de compétences essentielles ainsi que le renforcement des institutions, et en améliorant la coordination de l'aide au développement dans ce domaine;

4. *Prie également* le Secrétaire général d'étudier la possibilité de réunir périodiquement sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies les hauts responsables de la réforme de l'administration publique afin qu'ils puissent débattre de questions d'intérêt commun et échanger de précieuses données d'expérience et des pratiques, et de lui présenter les conclusions de son étude à sa cinquante-septième session;

5. *Prie en outre* le Secrétaire général de suivre de très près l'évolution de l'administration publique dans les États Membres, de mettre en évidence les changements intervenus, les nouvelles tendances et les bons résultats obtenus, en insistant plus particulièrement sur le rôle de l'administration publique dans l'application de la Déclaration du Millénaire[7], et de lui présenter, à sa cinquante-septième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport récapitulant ses constatations.

* * *

[7] Résolution 55/2.

24. La deuxième Commission a également recommandé à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision ci-après :

Projet de décision I
Bureau du Président du Conseil économique et social

L'Assemblée générale, reconnaissant l'importance des fonctions que la Charte des Nations Unies confie au Conseil économique et social et réaffirmant la Déclaration du Millénaire[8], dans laquelle elle a notamment décidé de renforcer encore le Conseil économique et social, en faisant fond sur ses récents succès, afin qu'il puisse être en mesure de remplir le rôle qui lui est confié dans la Charte, décide qu'il faudrait donner au Bureau du Président du Conseil économique et social les moyens de s'acquitter de ses fonctions importantes, compte tenu des différents arrangements concernant les principaux organes des Nations Unies énumérés au paragraphe 1 de l'Article 7 de la Charte.

Projet de décision II
Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend note des documents suivants :

a) Rapport du Conseil économique et social[9];

b) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation quinquennale des progrès réalisés dans l'application de la résolution 50/225 sur l'administration publique et le développement[10] et communications reçues des États[11];

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population[12].

Projet de décision III
Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2002-2003

Conformément au paragraphe 5 de sa résolution 39/217 du 18 décembre 1984, l'Assemblée générale approuve le programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2002-2003, tel qu'il figure en annexe à la présente décision.

---

[8] Ibid.

[9] A/56/3 et Add.1 et 2; à paraître en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 3* (A/56/3/Rev.1).

[10] A/56/127-E/2001/101.

[11] A/56/127/Add.1-E/2001/101/Add.1.

[12] A/56/459.

Annexe

Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2002-2003[13]

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
2002	
1. Rapport du Conseil économique et social[14]	Rapport du Conseil économique et social
	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et sur son Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)
	Rapport du Secrétaire général sur la possibilité de réunir périodiquement les hauts responsables de la réforme de l'administration publique (projet de résolution A/C.2/56/L.42, par. 4)
	Rapport du Secrétaire général sur le rôle de l'administration publique dans l'application de la Déclaration du Millénaire (projet de résolution A/C.2/56/L.42, par. 5)[15]
2. Questions de politique macroéconomique	
a) Commerce international et développement	Rapport du Conseil du commerce et du développement (résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement et sur l'évolution du système commercial multilatéral (projet de résolution A/C.2/56/L.49, par. 4)
b) Produits de base	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (résolution 55/183 de l'Assemblée générale)
c) Science et technique au service du développement	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial de la société de l'information (projet de résolution A/C.2/56/L.52, par. 8)[15]

[13] Conformément à la pratique établie et en application de la décision 38/429 de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission procédera chaque année à un débat général au début de ses travaux.

[14] La liste des questions et de la documentation pour ce point a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale; elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2002.

[15] Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
d) Crise de la dette extérieure et développement	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.43, par. 4)
e) Système financier international et développement	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.44, par. 4)
f) Préparatifs de la Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit	Rapport du Secrétaire général sur les mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral (A/C.2/56/L.66, par. 21 et 22)
3. Questions de politique sectorielle	
a) Coopération pour le développement industriel	Rapport du Secrétaire général (résolution 55/187 de l'Assemblée générale)
b) Les entreprises et le développement	Rapport du Secrétaire général sur la poursuite de la mise en oeuvre de la résolution 54/204 de l'Assemblée générale (projet de résolution A/C.2/56/L.18, par. 2)
c) Prévention et lutte contre la corruption et le transfert illégal de fonds et le rapatriement desdits fonds dans les pays d'origine	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.69, par. 6 et 7)
4. Développement durable et coopération économique internationale	Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies (résolution 50/130 de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Année internationale de la montagne, 2002 (résolution 55/189 de l'Assemblée générale)
a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement	Rapport du Secrétaire général : aperçu des difficultés et des contraintes ainsi que des progrès de la réalisation des grands buts et objectifs de développement adoptés par les Nations Unies au cours des années 90 (résolution 55/190 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/56/L.23, par. 3)
b) Intégration des pays en transition à l'économie mondiale	Rapport du Secrétaire général (résolutions 48/181 et 55/191 de l'Assemblée générale)

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
c) Culture et développement	Rapport du Secrétaire général (résolution 55/192 de l'Assemblée générale)
d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.56, par. 3)
5. Environnement et développement durable	Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs en vue de l'Année internationale de l'eau douce en 2003 (résolution 55/196 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/56/L.48, par. 4)
	Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa septième session extraordinaire (résolution 53/242 de l'Assemblée générale)
a) Mise en oeuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21	Section correspondante du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable à sa neuvième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)
	Section correspondante du rapport du Conseil économique et social sur les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa deuxième session (résolution 2000/35 du Conseil économique et social)
	Rapport du Secrétaire général sur les décisions du Sommet mondial pour le développement durable (projet de résolution A/C.2/56/L.71, par. 17)
b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles	Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño (projet de résolution A/C.2/56/L.46, par. 7)
	Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles (projet de résolution A/C.2/56/L.62, par. 24)
c) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques portant sur les travaux de la Conférence des Parties (projet de résolution A/C.2/56/L.77, par. 10)

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
d) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.70, par. 20)
e) Convention sur la diversité biologique	Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention (projet de résolution A/C.2/56/L.58, par. 13 et 14)
f) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement	Rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une approche intégrée de la gestion de la zone de la mer des Caraïbes dans la perspective du développement durable (résolution 55/203 de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général sur la poursuite de l'application des conclusions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (projet de résolution A/C.2/56/L.53, par. 11 et 12)
6. Activités opérationnelles de développement	
a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	Chapitre correspondant du rapport du Conseil économique et social
	Rapport du Secrétaire général sur des options de rechange aux modalités actuelles de la Conférence annuelle pour les annonces de contributions (projet de résolution A/C.2/56/L.72, sect. II, par. 26)
	Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général sur des mesures concrètes propres à favoriser et faciliter la coopération Sud-Sud (projet de résolution A/C.2/56/L.54, par. 11)
7. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)	Rapport du Secrétaire général sur la création d'un fonds mondial de solidarité pour l'élimination de la pauvreté (projet de résolution A/C.2/56/L.61, par. 39)
	Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (projet de résolution A/C.2/56/L.61, par. 40)

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
8. Formation et recherche	Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies (résolution 3081 (XXVIII) et décision 52/450 de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général sur l'Université des Nations Unies (résolution 55/206 de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.68, par. 12)
9. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire	Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 55/211 de l'Assemblée générale
10. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.29, par. 5)
11. Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'ONU dans les domaines économique et social	Rapport du Secrétaire général (résolution 2001/21 du Conseil économique et social et projet de résolution A/C.2/56/L.27, par. 2 et 3)[15]
12. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental	Rapport du Secrétaire général sur l'issue de la Conférence internationale sur le financement du développement (projet de résolution A/C.2/56/L.45, par. 3)
13. Mondialisation et interdépendance	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.47, par. 4)
14. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session extraordinaire	Rapport du Secrétaire général sur la vingt-cinquième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (projet de résolution A/C.2/56/L.75, par. 10)
	Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du mandat et du statut de la Commission des établissements humains ainsi que du programme du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) (projet de résolution A/C.2/56/L.76, sect. III, par. 5)

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
15. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/56/L.78, par. 10)
16. Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	
Exécution du programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (1993-2002)	Rapport du Secrétaire général sur la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (1993-2002) (projet de résolution A/C.2/56/L.73, par. 14 et 15)
2003[16]	
1. Rapport du Conseil économique et social[17]	Rapport du Conseil économique et social
	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et le Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)
2. Questions de politique macroéconomique	
a) Commerce international et développement	Rapport du Conseil du commerce et du développement (résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (projet de résolution A/C.2/56/L.36, par. 4)
b) Science et technologie au service du développement	Section correspondante du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa sixième session (résolution 55/185 de l'Assemblée générale)
	Rapport du Secrétaire général sur l'impact des nouvelles biotechnologies, portant sur l'action à mener pour éliminer les entraves à l'utilisation adéquate de ces technologies (projet de résolution A/C.2/56/L.67, par. 10)

[16] Le programme de travail et la liste des documents pour 2003 seront mis à jour en 2002, compte tenu des décisions que l'Assemblée générale aura prises à sa cinquante-septième session.

[17] La liste des questions et de la documentation pour ce point est donnée à titre indicatif et a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale; elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2003.

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial de la Société de l'information (projet de résolution A/C.2/56/L.52, par. 8)[15]
c) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral	Question examinée pour laquelle il n'a pas été demandé de documentation préalable (projet de résolution A/C.2/56/L.66, par. 23)
3. Développement durable et coopération économique internationale	Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Année internationale de la montagne, 2002 (résolution 55/189 de l'Assemblée générale)
a) Participation des femmes au développement	Rapport du Secrétaire général (résolutions 42/178 et 54/210 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/56/L.63, par. 27)
b) Mise en valeur des ressources humaines	Rapport du Secrétaire général (résolution 54/211 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/56/L.74, par. 17 et 18)
c) Migration internationale et développement, y compris la question de la convocation d'une Conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui abordera les questions liées aux migrations	Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (résolution 54/212 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/56/L.28, par. 9)
d) Mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et décisions adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire	Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (projet de résolution A/C.2/56/L.76, sect. I.A, par. 5)[15]
4. Environnement et développement durable	Rapport du Secrétaire général sur la protection contre les produits nocifs pour la santé et l'environnement (résolution 39/229 de l'Assemblée générale)[15]
	Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale)[15]
a) Mise en oeuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21	Section correspondante du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission du développement durable à sa onzième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)

Point de l'ordre du jour	*Documentation*
	Section correspondante du rapport du Conseil économique et social sur les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa troisième session (résolution 2000/35 du Conseil économique et social)
b) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005	Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises en vue de la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application effective du Programme solaire mondial 1996-2005 et la mobilisation de ressources à cette fin (projet de résolution A/C.2/56/L.57, par. 15 et 16)
5. Activités opérationnelles de développement	Section correspondante du rapport du Conseil économique et social
	Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement relatif aux activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)
a) Coopération économique et technique entre pays en développement	Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement (résolution 33/134 de l'Assemblée générale)[15]
	Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (résolutions 50/119, 52/205 et 54/226 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/56/L.54, par. 13)
6. Formation et recherche	Rapport du Secrétaire général sur les travaux, activités et réalisations de l'École des cadres du système des Nations Unies (résolutions 55/207 et 55/278)